



Société des eaux thermales
La Léchère-les-Bains

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Applicables à compter du 1^{er} mars 2026

Les présentes conditions de vente entrent en vigueur pour toute cure ou séjour réservé, ou d'un bon cadeau ou d'un article acheté auprès de la Société des Eaux Thermales de La Léchère (SETLL).

Ces conditions générales de vente sont complétées par :

- Conditions particulières de vente applicables aux cures conventionnées.
- Conditions particulières de vente aux cures médicales non conventionnées, haltes et mini cures avec ou sans hébergement, prestations de soins (forfait ou à la carte), activités sportives et santé.
- Conditions particulières de vente applicables aux prestations d'hébergement touristique.
- Conditions particulières de vente applicables aux ventes de bons.

Ces conditions générales ou particulières de vente font l'objet de conditions spécifiques disponibles auprès de la réception de l'Hôtel Radiana, à l'accueil des thermes ou sur notre site internet.

1. CHAMP D'APPLICATION ET OPPOSABILITE

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent de plein droit à toutes ventes de produits et prestations de services opérées par la Société des Eaux Thermales de la Léchère.

Elles peuvent être précisées ou modifiées par les conditions particulières de vente applicables aux cures prises en charge par le régime primaire d'assurance maladie (cures conventionnées) et les prestations annexes (en application des codes de la santé publique et de la sécurité sociale), par les conditions particulières de vente applicables aux prestations d'hébergement et forfaits touristiques (par application du code du tourisme) et plus généralement toutes conditions particulières de vente applicables à raison de la technique de commercialisation ou la nature de la prestation.

En cas de contradiction, les dispositions particulières l'emportent sur les dispositions générales.

Les présentes conditions générales de vente sont applicables qu'aux transactions conclues avec une personne physique ou une personne morale (ci-après le client ou le curiste).

La vente est réputée conclue à la date d'acceptation de la commande/réservation par la société ou à l'achat immédiat sur site. Toute commande/réservation ou achat immédiat implique l'adhésion sans réserve des conditions générales et particulières de vente en vigueur au moment de la conclusion du contrat qui prévalent sur toutes autres conditions, à l'exception de celles qui auraient été acceptées expressément par la SETLL.

L'acheteur déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des conditions générales et particulières de vente et les avoir acceptées avant son achat immédiat ou la passation de sa commande/réservation. Elles lui sont opposables en application de l'article 1119 du code civil et la conclusion du contrat emporte acceptation sans réserve des dites conditions de vente ainsi que l'engagement de respecter les éventuels règlements intérieurs applicables et plus généralement le respect de toute consigne délivrée par un collaborateur de la SETLL.

Toute attitude ou fait contrevenant aux conditions générales et particulières de vente, tout comportement ou propos indécents, toute attitude inconvenante peut conduire à une expulsion du client ou du curiste (produisant les effets d'une interruption de cure ou délivrance partielle de la prestation) qui reste redevable de l'intégralité des prestations et/ou des soins non suivis de son fait.

La SETLL attire l'attention du client ou du curiste sur la nécessité de prendre connaissance des conditions particulières de vente applicables spécifiquement à la prestation qu'il entend acquérir, les conditions particulières de vente formant un tout indissociable avec les conditions générales de vente, plusieurs conditions particulières pouvant être applicables.

2. INFORMATIONS PRECONTRACTUELLES

Ces conditions générales et particulières étant communiquées préalablement à l'achat ou la passation de sa commande, le client ou le curiste reconnaît en avoir eu communication, d'une manière lisible et compréhensible. Il reconnaît également avoir eu communication de toutes les informations listées à l'article L 221-5 du code de la consommation, et notamment les caractéristiques essentielles et les tarifs ainsi que les conditions de révision des tarifs. Ces informations sont disponibles sur le site internet de la SETLL ou ses brochures d'information. La documentation commerciale précise les caractéristiques essentielles et les tarifs des prestations mais bien que les informations mentionnées soient soigneusement vérifiées, une erreur demeure cependant possible. Le client est informé lors de sa réservation par une information spécifique relative aux prestations et aux prix d'une éventuelle modification.

Les visuels d'illustration figurant sur le site internet ou contenus dans les brochures et documentations communiquées par la SETLL n'ont pas de valeur contractuelle et sont indicatifs. La documentation est modifiable sans préavis.

3. INFORMATIONS LEGALES ET ADRESSE DE CORRESPONDANCE

Les ventes sont opérées par la Société des Eaux Thermales de la Léchère, Société Anonyme d'Economie Mixte au capital de 1 287 300 €, dont le siège est situé au 309 Chemin des Marronniers – 73260 La Léchère.

4. COMMANDE

Par commande, il faut entendre tout ordre/réservation portant sur nos prestations (produits et services), figurant sur les tarifs et la documentation, accepté par la SETLL, accompagné des arrhes ou acomptes prévus sur le bon de commande.

L'acceptation de la commande par la SETLL résulte de la livraison directe des produits commandés. Pour les prestations donnant lieu à établissement d'un devis préalable, la vente sera considérée comme définitive après établissement d'un devis par la SETLL et envoi au client de la confirmation de l'acceptation de la commande. Toute commande parvenue à la SETLL est réputée ferme et définitive, sauf dispositions dérogatoires applicables aux ventes à distance ou par internet. Une commande entraîne adhésion et acceptation des conditions générales et particulières de vente et obligation de paiement des prestations commandées, même en cas de non-présentation, sauf dispositions particulières des conditions générales de ventes spécifiques.

Toutes les prestations sont ouvertes à la vente sous réserve de disponibilité.

5. CONDITIONS D'EXECUTION D'UNE PRESTATION DE SERVICE

Horaires et déroulement de la prestation

Les jours et horaires des prestations sont fixés d'un commun accord, en fonction des disponibilités de l'établissement qui s'efforce de satisfaire au mieux les demandes des clients. Ces jours et horaires sont impératifs. Les modifications de jours et d'horaires ne sont possibles qu'après accord de l'établissement et pour raisons médicales.

À l'exception des bons cadeaux, les prestations sont vendues personnellement. Les prestations ne sont pas modifiables, transmissibles ou cessibles. Elles ne peuvent pas être reportées ou fractionnées. Les différents soins composant un forfait ou un programme de soins ne peuvent être dispensés qu'à une même personne. Dans un but d'amélioration continue, chaque année, les prestations sont susceptibles d'évoluer. Si la prestation choisie n'est plus disponible à la vente, une autre prestation d'un montant tarifaire équivalent sera proposée au client.

Contre-indication médicale

Il est de la seule responsabilité du client de s'assurer au préalable qu'il ne souffre d'aucune contre-indication à la dispense d'une prestation, avec ou sans assistance de l'établissement. Pour toute demande d'assistance, l'établissement doit être contacté avant la réservation pour confirmer la capacité d'accueil.

Prestation non effectuée

Lorsqu'une prestation n'a pas pu être effectuée du fait de l'établissement, l'établissement s'efforcera de fournir une prestation de remplacement de valeur équivalente. Si le client refuse la prestation de remplacement. Il sera appliqué les conditions de remboursement prévues dans les conditions particulières de l'activité.

6. DROIT DE RETRACTATION

En application de l'article L 221-28 12° du code de la consommation, les prestations de services d'hébergement (autres que d'hébergement résidentiel), de restauration ou d'activités de loisirs fournis à une date ou à une période déterminée ne relèvent pas du délai de rétractation.

En conséquence de quoi les séjours touristiques (en hôtel ou résidence), les prestations d'hébergement relatives à la conduite d'une cure thermale (conventionnée ou non conventionnée), les soins ou forfaits de soins thermaux ou de soins de remise en forme ou esthétiques, ne sont pas soumis au droit de rétractation.

Sans préjudice des dispositions légales en vigueur, les réservations relatives à des prestations vendues avec la mention « non échangeable, non modifiable, non remboursable » ou une mention de sens équivalent, à raison des conditions tarifaires propres à ces prestations, sont définitives. Aucune demande de modification/échange ou d'annulation ne peut être prise en compte.

Quelle que soit la date à laquelle la réservation est annulée, en cas de non présentation, et/ou indépendamment de l'exécution totale ou partielle des prestations, la totalité du prix de la prestation et des accessoires est due.

7. TARIFS ET PRIX

Les prix sont valables pour une prestation réalisée au cours de l'année civile de référence, sauf modification de la documentation, évolution de la fiscalité, offre promotionnelle particulière, ou conditions particulières expresses. Les prix sont exprimés en euros. Les prix des prestations (produits et services tels que décrits inclusivement) vendues sont ceux figurant dans le catalogue des prix en vigueur ou proposition de prix au jour de la commande ou de l'achat sur place et sont stipulés toutes taxes comprises (hors taxes de séjour), sans escompte possible.

Le client est informé par tout moyen des prix définitivement applicables au jour de sa réservation.

Les prix peuvent être fonction de la période de réalisation de la prestation, des conditions de commercialisation (à l'unité ou dans un forfait) dans les conditions indiquées sur le bon de commande, la documentation commerciale ou le tableau d'affichage des prix.

Les éventuelles taxes de séjour collectées par les collectivités locales, primes d'assurance et autres prestations distinctes doivent être acquittées en sus, lorsqu'elles ne sont pas expressément incluses.

Les tarifs des prestations conventionnées sont définis par voie réglementaire.

8. PAIEMENT

Des arrhes ou acomptes sont exigés lors de la passation de la commande par l'acheteur et le solde du paiement du prix s'effectue comptant préalablement à la livraison, à la dispense de la prestation ou dans les conditions prévues. Les paiements ne sont considérés comme définitifs qu'après l'encaissement effectif par la SETLL des sommes dues. Une facture est remise à l'acheteur sur simple demande. Les paiements doivent être effectués en euros et net de frais pour la SETLL.

En cas de retard de paiement des sommes dues par le client ou le curiste à la SETLL au-delà des délais fixés, des pénalités de retard calculées dans les conditions d'une créance entre professionnels sont dues à la SETLL, automatiquement et de plein droit.

Les arrhes et acomptes sont conservés par le vendeur à titre de dommage et intérêts et la SETLL est fondée à réclamer l'intégralité du prix.

Aucun contrat n'est tacitement renouvelable.

9. GARANTIE ET RESPONSABILITE DE L'ETABLISSEMENT

a. Garantie légale

La SETLL est garante de la conformité des biens et prestations, permettant à l'acheteur de formuler une demande au titre de la garantie légale de conformité prévue aux articles L 217-4 et suivants du code de la consommation ou de la garantie des défauts de la chose vendue au sens des articles 1641 et suivants du code civil.

La garantie de conformité ne couvre pas les défauts occasionnés du fait d'une utilisation anormale ou fautive ou résultant d'une cause étrangère aux qualités intrinsèques des produits. La garantie couvre les défauts de conformité ou vices cachés provenant d'un défaut de conception ou de réalisation des services commandés. Le client doit faire connaître à la SETLL les vices et/ou défaut de conformité dans un délai maximum de 15 jours à compter de la date d'exécution de la prestation incriminée et sous réserve que le dommage invoqué puisse encore être constaté.

La garantie de la SETLL est limitée au remboursement des services effectivement payés par le client et la SETLL ne pourra être considérée comme responsable ni défailante pour tout retard ou inexécution consécutif à la survenance d'un cas de force majeure.

b. Responsabilité générale de la Société

La SETLL ne peut en aucun cas voir sa responsabilité engagée lorsque le retard, la mauvaise exécution ou l'inexécution du contrat est imputable au client. La SETLL ne peut pas être tenue pour responsable en cas de force majeure, de fait de grève ou du fait d'un tiers étranger à l'établissement.

La SETLL ne peut pas recevoir en dépôt les bijoux, montres, moyens de paiement et plus généralement tout objet de valeur appartenant à un curiste ou un client.

La responsabilité de l'établissement est expressément circonscrite à la délivrance des prestations et soins dans le respect des règles de l'art et les limites des articles 1163 et 1231-3 du code civil. Elle ne peut être engagée sur d'autre fondement ou pour d'autre motif que les prestations délivrées par l'entreprise et seuls les éventuels préjudices en lien direct et exclusif avec l'objet du contrat peuvent être pris en compte, sous réserve d'un lien de causalité.

Les curistes ou clients mineurs demeurent sous la responsabilité d'un adulte majeur investi de l'autorité parentale (article 1242 du code civil).

c. Responsabilité médicale de la Société

Les cures et prestations sont suivies sous la responsabilité du curiste ou du client, et lorsqu'elles sont prescrites (cures conventionnées) ou requièrent un certificat médical de son médecin (cures non conventionnées et cures de remise en forme).

Il est de la seule responsabilité du curiste ou client, de son médecin traitant et du médecin thermal de s'assurer qu'il ne souffre d'aucune contre-indication impliquant qu'il ne puisse suivre ou poursuivre la cure conventionnée ou bénéficier des prestations choisies, avec ou sans assistance de l'établissement. La responsabilité de la SETLL ne pourra être engagée sur ce fondement, et plus généralement, pour tout acte ou omission du médecin prescripteur ou du médecin libéral assurant la surveillance de la cure.

10. DONNEES PERSONNELLES ET RESPECT DE LA VIE PRIVEE

Les données médicales communiquées à la SETLL sont couvertes par le secret médical et ne peuvent être divulguées. Les informations enregistrées sont réservées à l'usage des services administratifs (réservation, facturation, planification), des services commerciaux et des services de soins et ne peuvent être communiquées qu'aux destinataires suivants : médecins, organismes de sécurité sociale, et caisses complémentaires d'assurance maladie. En bénéficiant d'une prestation délivrée par la SETLL, tout curiste ou client accepte nécessairement et expressément l'utilisation et l'enregistrement des données le concernant à des fins d'information et/ou de traitement commercial par la SETLL. Chaque curiste ou client bénéficie des dispositions du Règlement (UE) n° 2016/679 du 27 avril 2016 dit « Règlement général sur la protection des données » (ou « RGPD »). Il dispose à tout moment d'un droit de consultation, rectification et suppression des données personnelles sur demande auprès du délégué à la protection des données personnelle (rgpd@lalecheresbains.com).

11. NON-VALIDATION PARTIELLE

Si une ou plusieurs stipulations des présentes conditions sont tenues pour non valides ou déclarées telles en application d'une Loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision de Justice devenue définitive, les autres stipulations gardent toute leur force et leur portée.

12. NON RENONCIATION

Le fait pour l'une des parties de ne pas se prévaloir d'un manquement par l'autre partie à l'une quelconque de ses obligations ne peut être interprété comme une renonciation à l'obligation en cause.

13. LANGUE, DROIT DU CONTRAT, RECLAMATION, MEDIATION ET LITIGE

Les informations contractuelles sont données en langue française. Le contrat est passé en langue française et seul le droit français est applicable. La nationalité du client ou du curiste est sans effet sur la loi du for et la société ne peut être atraite devant une juridiction étrangère. Toute réclamation doit être adressée le plus tôt possible (si possible en temps réel) et au plus tard 15 jours après la fin de la prestation à la Société par écrit : lettre postée (SETLL 309 Chemin des Marronniers, 73260 La LECHERE) ou par email reclamation@lalecherelesbains.com, obligatoirement accompagnée des éléments justificatifs.

Conformément aux articles L.612-1 et suivants du Code de la consommation, tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose à un professionnel.

Pour tout litige ne concernant pas une prestation de santé prescrite par un médecin, le Médiateur du thermalisme peut être saisi sur le site www.mediateurduthermalisme.org ou par voie postale à l'adresse suivante : Monsieur Daniel BOULIN - Médiateur du thermalisme – 113 route de Moliets – 40140 AZUR.

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes conditions générales et particulières de vente pourraient donner lieu concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leurs résiliations, leurs conséquences et leurs suites sont soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun, le vendeur élisant domicile à son siège social.